
AVIS

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE

ARRÊTS DE BUS

Le Collège des bourgmestre et échevins vous informe, qu'en raison de la prolongation des travaux dans la Rue de la Gare, les arrêts de bus :

Rue de la Gare « Akerheck »,

**Situés entre les maisons no. 148 et 160 (du côté pair) et
entre les maisons no. 129A et 157 (du côté impair),**

seront temporairement transférés vers l'arrêt autobus « Leudelage Gare ».

**Le transfert des arrêts est valable pendant la période
de la prolongation, jusqu'au 19 décembre 2025 inclus.**

Veuillez excuser les éventuels désagréments.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN